



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Montpellier, le 20 mars 2020

Madame La Rectrice de région académique
Occitanie

Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 12 mars 2020, le Président de la République a pris un ensemble de mesures pour lutter contre l'épidémie du coronavirus. L'objectif premier en ces circonstances est la protection de la santé de la population. Pour cela, à ce stade, la décision a été prise de fermer l'accueil des élèves et étudiants dans les écoles, collèges, lycées, universités, puis de réduire au plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement a été mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00.

Notre priorité est de garantir la sécurité et la santé des élèves - vos enfants. Elle est aussi de mettre en place un accompagnement pédagogique pour qu'ils puissent travailler, consolider et poursuivre leurs apprentissages ; nous serons attentifs à tous les enfants et à la situation particulière des familles. Nous avons par ailleurs à soutenir les personnels du système de santé, dont la mission est vitale, et qui doivent pouvoir se rendre au travail le plus sereinement, être auprès des patients et sauver des vies.

Continuité pédagogique

Le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et notre académie ont anticipé et se sont préparés à mettre en œuvre une continuité pédagogique pour qu'élèves et professeurs puissent rester en contact. Pour l'académie de Montpellier, j'ai mis en place un comité de pilotage « continuité pédagogique » dès le 9 mars qui a préparé une organisation et un ensemble de ressources pour assurer cette continuité et le lien avec vos enfants. Vos enfants sont repartis vendredi 13 mars avec des premières consignes, du travail et aussi souvent que possible un kit pédagogique (livres, cahiers...).

Votre premier interlocuteur reste le directeur d'école et le chef d'établissement ; celui de votre enfant est leur professeur, pour le premier degré, et les professeurs et le professeur principal pour le second degré.

Les professeurs sont en relation avec vos enfants via un dispositif d'enseignement à distance, via des outils numériques sécurisés (Pronote, ENT, CNED, Ma classe à la

Cabinet
Affaire suivie par :
Franck Cutillas
Directeur de cabinet

directeur.cabinet@ac-montpellier.fr

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

maison, classes virtuelles). D'ores et déjà, vos enfants ont reçu un mode d'emploi et des identifiants de connexion. Ils ont des consignes pour leur travail à la maison en fonction d'un emploi du temps adapté aux circonstances. Des temps d'échange avec leurs professeurs et leurs camarades leur sont proposés soit à travers des « chats », soit des classes virtuelles.

Pour vous accompagner, une page du site internet de l'académie de Montpellier a été spécifiquement créée. Elle est régulièrement mise à jour, une équipe dédiée en assure le suivi. Tous les guides et tutoriels y sont mis à votre disposition :

<https://www.ac-montpellier.fr/pid39533/coronavirus.html>

Face au grand nombre de connexions générées ces derniers jours, des perturbations se sont produites sur l'ENT second degré. Soyez assurés de la pleine mobilisation des équipes académiques pour assurer un fonctionnement optimal des outils, notamment l'Environnement numérique de travail (ENT). Nous pouvons aussi compter sur l'investissement réalisé par la région pour renforcer les serveurs dédiés. La situation devrait être sensiblement améliorée au plus vite. Nous vous invitons à un usage raisonné de vos connexions.

Notre priorité est aussi de lutter contre les ruptures d'apprentissage et d'être auprès des familles démunies ou éloignées du numérique. Pour les familles qui ne sont pas équipées d'ordinateurs ou de tablettes, les professeurs préparent des documents papier qui peuvent être collectés auprès de l'école ou de l'établissement. Nous allons en outre mettre autant que possible à leur disposition des ordinateurs ou tablettes grâce à la mobilisation des collectivités et d'entreprises qui nous soutiennent dans cette grande opération de solidarité. Nous comptons aussi sur l'entraide et le soutien qui émerge déjà entre élèves, entre familles.

Conseils de classe et instances de l'établissement

Dans les écoles et les établissements, seuls les personnels absolument nécessaires à la continuité administrative sont présents. Les réunions indispensables devront avoir lieu à distance selon des modalités adaptées (audio, visio, consultation dématérialisée). Nous veillerons à ce que la participation des parents élus et des représentants des élèves soit prévue.

Service exclusif d'accueil pour les enfants des personnels soignants

Depuis lundi 16 mars, un service exclusif d'accueil est mis en place pour les enfants des personnels soignants et des établissements de santé dans des écoles et collèges de l'académie de Montpellier. Ce service d'accueil est destiné exclusivement aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Pour l'organiser, seuls les professeurs et personnels volontaires sont mobilisés. Une exceptionnelle mobilisation est en cours et nous pouvons être fiers de la solidarité et du civisme des personnels de l'Education nationale dans cette crise majeure, le plus souvent avec l'appui des collectivités. Cet enjeu est vital et l'Education nationale est au rendez-vous pour relever ce défi.

Les élèves seront accueillis dans le strict respect des gestes barrières et des recommandations sanitaires, à savoir :

- le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture des écoles et des établissements ;
- la présence de savon en quantité suffisante et d'essuie-mains ;
- l'accueil pour des groupes de 8 à 10 élèves maximum au sein d'une même salle.

Orientation et examens

Les concours et les examens programmés dans les trois prochaines semaines sont reportés. Le calendrier de Parcoursup est inchangé à ce stade : les CIO, les professeurs principaux et les chefs d'établissements sont mobilisés pour apporter les conseils et accompagnement à distance pour toutes questions à ce sujet.

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à contacter le directeur d'école ou le chef d'établissement de votre enfant. Par ailleurs, une cellule d'écoute a été installée. Pour la contacter : **04 67 91 49 30** (numéro non surtaxé) ou question.covid19@ac-montpellier.fr

Dans la situation que nous traversons, soyez assuré de notre totale mobilisation pour être auprès de vos enfants et veiller à leurs apprentissages.

Sophie Béjean

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a few horizontal strokes, representing the name Sophie Béjean.